

undefined - lundi 25 septembre 2023

Le Carnet

## ARDÈCHE ET DRÔME

# « Les chasseurs ne sont pas des citoyens de seconde zone »

Laure Fumas



*L'Interdépartementale de chasse a tenu son assemblée générale au sein de l'hôtel du Département. C'était une première. Photo Le DL /Laure Fumas*

### **L'Interdépartementale chasse Drôme-Ardèche a tenu sa 42<sup>e</sup> assemblée générale au sein de l'hôtel du Département de l'Ardèche à Privas.**

Défilé des chasseurs à l'hôtel du Département de l'Ardèche, suite et fin. Après la réunion du conseil d'administration de la fédération départementale de chasse de l'Ardèche il y a 10 jours, c'était au tour de l'Interdépartementale de chasse de se réunir pour son assemblée générale dans les locaux du conseil départemental. « C'est une première pour nous. C'est un grand honneur, un grand bonheur aussi », a confié Christian Pialet, président de l'association depuis 42 ans. Il a d'ailleurs été réélu à son poste.

L'association qui regroupe une quarantaine d'Acca ardéchoises et drômoises, a été créée pour défendre la chasse au gibier d'eau. « Nous n'obligeons personne à pratiquer la chasse, ni à l'aimer. Mais quand le sectarisme et la bêtise menacent ton loisir, ton droit, ta liberté, ton mode de vie et voudraient t'obliger à y renoncer, une partie de toi-même crie fort à l'injustice », a raconté Christian Pialet à la tribune.

Le président a remis un diplôme d'honneur à Jean-Manuel Sierra, bénévole depuis 2016 dans l'association. « C'est un diplôme unique parce qu'il n'a jamais chassé de sa vie et n'a aucun chasseur dans sa famille ! » Une distinction remise devant plusieurs personnalités du milieu de la chasse et politiques.

Jacques Aurange, président de la fédération départementale de chasse de l'Ardèche, a confirmé au micro que les chasseurs se sentent particulièrement choyés par les politiques. « La Région est à nos côtés. Le Département aussi. Les chasseurs ne peuvent pas être plus gâtés.

C'est la première fois qu'on nous soigne de cette façon. » Normal pour Matthieu Salel, vice-président du Département en charge de l'agriculture et de l'environnement. « Nous soutenons le milieu associatif. Vos Acca en font partie. Dans les petits villages, elles sont parfois la seule association. Les chasseurs ne sont pas des citoyens de seconde zone. Ils sont les bienvenus au Département autant que ceux qui n'aiment pas la chasse. Il n'y a pas de choix à faire. »

